



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E112280

VALABLE JUSQU'AU 26/09/2024

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2001

Forme juridique : EURL

Capital : 1 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CASTRES 437633209

Siret : 437 633 209 00022

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0080108

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010467754704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010467754704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ALVERNHE LILIAN EURL

CAP D'ASE
10 CHEMIN DE CANTE NIOX
81260 BRASSAC

Téléphone : 05 63 74 81 68

Portable :

Site Internet :

E-mail : lilian.alvernhe@orange.fr

Responsabilité légale :

ALVERNHE LILIAN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE / ALVERNHE LUCIE
ASSISTANT ADMINISTRATIF

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	21/09/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	21/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.